

SÉANCE RÉGULIÈRE 27 JANVIER 2014 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE QUATORZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

Sont présents formant quorum:

M. Yves Legault, représentant de Ste-Marthe-sur-le-Lac, président M. Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, vice-président M. Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

Sont également présents :

Mme Guylaine Comtois, secrétaire-trésorière M. Stéphane Giguère, dga, Saint-Joseph-du-Lac M. Alexandre Toméo, conseiller Pointe-Calumet

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RA 001-01-2014

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2014.

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 27 janvier 2014 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 002-01-2014

2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU</u> 16 DÉCEMBRE 2013.

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2013 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RA 003-01-2014

3.1 <u>APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014.</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'approuver la liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2014 et d'en autoriser le paiement aux fonds d'administration comme suit :

Poste GL	Fournisseurs	Montant budgété
02-921-00-85x 03-210-00-00x	Règlements d'emprunt Intérêt Capital	196 422 \$ 316 449 \$



EXPLOITATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RA 004-01-2014

6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2014.</u>

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h30.

Yves LEGAULT	Guylaine COMTOIS
Président	Secrétaire-trésorière